

Direction : Direction Citoyenneté, Politique de la ville

Contrat de Ville

REF : CDV2007002

Signataire : CG/MA

OBJET : Attribution d'une subvention de 4 000 € à l'Association Parenthèque pour l'année 2007

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération du 23/09/2004 par laquelle la ville s'engageait pour les années 2004 à 2008 à soutenir le projet par l'association « Parenthèque » dans la limite de la somme de 20 000 €, ce montant incluant les sommes que la ville sera amenée à engager au titre des charges locatives du local mis à disposition de l'association.

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Approuve le versement d'une subvention de 4 000 € à l'association « Parenthèque » pour l'année 2007.

La dépense sera imputée au compte : 304/025/6574

Pour le Maire

L'adjoint délégué